



L'estuaire de la Gironde : toute une histoire

Episode 1 : de la Grande Côte au Bureau des Douanes

Naviguez à l'entrée de l'estuaire de la Gironde... Quel périple ! Phares, amers et balises montrent la voie aux navires de commerce mais il faut rester prudent face aux dangers. Pilotes et douaniers veillent l'épopée...

De la Plage de la Grande Côte au Bureau des Douanes, sur le sentier des douaniers, côté Saint Palais sur Mer, je vous propose de découvrir comment, au fil des siècles, les navigateurs ont pu accéder à l'embouchure du plus vaste estuaire d'Europe, face aux dangers des courants marins, des bancs de sable et aux côtes rocheuses de Saint-Palais sur Mer.

Prendre le temps d'admirer les paysages : carrelets, plages, phares, amers et de connaître le patrimoine côtier de Saint Palais sur Mer.

Visite guidée privée en itinérance - en français - 4 kilomètres environ

Départ de visite : Esplanade de la Grande Côte, à proximité de l'arrêt de bus - Saint Palais sur Mer - La Grande Côte (Carabus - ligne 31)

Fin de visite : Bureau des Douanes - accompagnement jusqu'à l'arrêt de bus Saint Palais sur Mer - Marcel Vallet (Carabus - ligne 31 ou ligne 1)

Les horaires de visites peuvent changer en fonction des horaires de bus (+/- 15 minutes). En cas de changement, je vous informerai par téléphone ou par mail.

Durée : 3 heures

La formule comprend :

les services et les commentaires d'un guide conférencier pour une prestation de guidage de 3 heures sous forme de visite guidée privée. Tarif unique de 2 à 20 personnes.

La formule ne comprend pas :

- le transport (voyage retour au point de départ) : si vous souhaitez prendre le bus à la fin de la visite, achetez vos tickets de bus au préalable auprès des revendeurs de titre de transports ou auprès de la gare des mobilités du service de bus de l'agglomération Royan Atlantique ou auprès du chauffeur de bus (prévoir l'appoint) ;

- le stationnement de votre véhicule pendant la durée de votre visite guidée ;

- les extras personnels, les dépenses d'ordre personnel.

Equipements à prévoir :

Une tenue vestimentaire confortable et adaptée au bord de mer et aux conditions météorologiques (coupe-vent, tenue imperméable, casquette/chapeau) est fortement recommandée.

Le port de chaussures fermées (type basket ou chaussures de randonnée) est fortement conseillé.

Pour éviter toute déshydratation, nous vous invitons à prendre de l'eau avec vous dans une gourde.

La visite guidée n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le port du masque en extérieur pour les participants âgés de plus de 11 ans est soumis aux décisions nationales et préfectorales en vigueur au moment de la visite. Du gel hydroalcoolique est mis à disposition des participants qui devront respecter les gestes barrière pendant la durée de la visite. Ces conditions pourront donc être révisées à tout moment selon les décisions gouvernementales en vigueur sous réserve d'un changement de situation sanitaire.

Difficulté : facile

Prix de la prestation : 225€ net – TVA non applicable, art. 293 B du CGI

Modalités de réservation

La réservation sera effective à réception du devis signé et complété de la mention « Bon pour accord », les conditions générales et particulières de vente signées ainsi que le versement d'un acompte correspondant à 50% du prix total de la ou des prestations réservées et ce dans les 10 jours ouvrables suivant l'émission du devis par Les visites guidées de Jessika.

L'acompte peut être réglé par chèque, libellé à l'ordre de Jessika CHARLES ou par virement bancaire. Les coordonnées bancaires seront fournies sur demande.

Dans tous les cas, le solde restant dû devra être versé avant le démarrage de la visite. Règlement en espèces, en chèque ou par carte bancaire.